



# L'ÉCHO DE

# SAINTE HILAIRE

## Le mot du Maire

*L'année 2020 laissera une empreinte bien particulière dans l'histoire de l'humanité.*

*Les empreintes nous parlent, comme celles découvertes sur notre commune, lors des fouilles archéologiques en cours d'achèvement. L'empreinte 2020 parlera bien évidemment de la précarité de la condition humaine et de son environnement face à la pandémie. Elle parlera aussi des conséquences économiques et par-delà, des inégalités sociales qui démultiplient les effets défavorables pour la majorité des habitants de notre pays et de la planète.*

*Nous nous étions pris à rêver d'un « après différent » à la sortie du premier confinement. Force est de constater que la pauvreté et la misère s'aggravent alors que la concentration des richesses se développe avec l'aide des politiques fiscales des états et des organisations économiques et financières mondiales.*

*Le démantèlement des services publics pour une marchandisation des services affaiblit les sociétés humaines.*

*Notre système de santé publique, continuellement dégradé depuis des années, oblige de confiner les populations pour ne pas l'engorger. Il faut l'engagement (vite oublié) de son personnel pour éviter le pire.*

*L'implication des personnels territoriaux ne fait pas défaut lui non plus. Sa mobilisation permet le maintien des services comme les Accueils de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), le ramassage de déchets et la bonne marche de la commune.*

*Il faut saluer l'investissement, sans faille, des enseignants pour assurer le bon fonctionnement des écoles dans un contexte sanitaire particulièrement difficile.*

*L'empreinte économique 2020 marquera durement le futur des collectivités territoriales. Le Muretain agglomération va devoir faire face à une dégradation financière déjà bien entamée. Les répercussions financières sur les communes seront douloureuses. De plus, les réformes de la fiscalité locale vont handicaper les recettes de toutes les collectivités. C'est dans ce contexte difficile que l'année 2021 commence à déposer son empreinte.*

*La solidarité, la bienveillance et la fraternité nous aident dans cette période difficile. Ces valeurs nous aideront à construire les jours heureux que nous souhaitons pour nous et pour nos enfants.*

*C'est ainsi que 2021 déposera une empreinte positive pour l'avenir.*



*Bonne année à toutes et à tous.*

*André Morère*



## L'éclairage public

Les éclairages type «bulles» devront obligatoirement être démontés d'ici 2025. La commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Energie pour établir un plan de modernisation des lampadaires de ce type.

La place des Troubadours débutera ce plan pluriannuel ; suivront la contre allée de l'avenue Tolosane et les installations des lotissements privés au fur et à mesure de leur classement dans la voirie communale.

## La voirie

- Le carrefour avenue Tolosane/ rue de l'Oraison a été aménagé.



- La continuité des trottoirs carrefour Paloumère/Mont Valier a été réalisée. Le côté rue du Pastel a été aménagé en mode dégradé en attendant que les travaux d'installation de l'armoire fibre soient terminés.
- Le carrefour rue du Moulin/voie Romaine va être doté de 2 stops placés sur la rue du Moulin.
- Le carrefour chemin Ramounet/avenue de Gascogne sera doté d'un stop placé sur le Chemin Ramounet.
- La société France Lot va entreprendre la végétalisation des bassins d'infiltration des lotissements de la Borde.

## Les travaux La salle polyvalente



Vue de la Salle Polyvalente depuis les parkings



Un cheminement permet le raccordement entre l'école, les terrains de sport et la Salle Polyvalente.

### **AVANCEMENT DES TRAVAUX**

La situation sanitaire liée au COVID occasionne un retard bien difficile à rattraper.

La livraison prévue pour fin janvier est repoussée. La commission de sécurité qui devait réceptionner le système le 22 janvier a retardé sa visite.

Les liaisons avec les équipements sportifs et scolaires sont terminées.

Les installations des mâts d'éclairage extérieur et de vidéosurveillance, des faux plafonds, du système chauffage/ventilation de l'équipement électrique sont en cours d'achèvement.

Le Muretain aggro va installer un ensemble de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets à l'entrée du site.

## L'église

Non ce n'est pas le père Noël ! Mais un cordiste de l'entreprise LAUMAILLE qui a installé un câble de terre pour la conformité "**parafoudre**".



## La Fibre

### **La Fibre Optique :**

#### **A quoi ça sert ?**

La Fibre Optique est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière.

Elle permet notamment la multi connexion d'appareils :

TV, smartphones, consoles de jeux sans souffrir de perte de débit mais également l'envoi de fichiers lourds, la possibilité de regarder la TV en haute-définition...ainsi la fibre optique favorise le télétravail, la domotique (objets connectés) mais également tous les usages gourmands en débit internet !



### **Etat du déploiement**

Le territoire de la commune de Saint-Hilaire comprend 3 zones techniques de déploiement. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2022.

#### **Liens utiles :**

Pour télécharger le guide de l'abonné :

<https://www.fibre31.fr/wpcontent/uploads/sites/1/3/2020/03/>

[GUIDE-ABONNE.pdf](#)

La carte de déploiement :

<https://hautegaronnennumerique.fr/le-deploiement/>

Le test d'éligibilité :

<https://www.fibre31.fr/eligibilite/>

### **L'ECHO DE SAINT HILAIRE**

Publication de la mairie de Saint Hilaire - 31410 - Tél : 05.34.46.01.90 - [mairie.sthilaire31@wanadoo.fr](mailto:mairie.sthilaire31@wanadoo.fr) - Directeur de la publication : André Morère - Conception, rédaction : Commission Dialogue Communal Maquette et mise en page : Commission Dialogue Communal - Photos : Mairie - Association - Privés avec droits. Impression : Cazaux - Muret - Tirage 800 exemplaires. Remerciements aux élus, pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication - Ne pas jeter sur la voie publique



# Vivre Ensemble

## APPEL à inscription scolaire

Pour **préparer** au mieux **la rentrée 2021**, la Mairie et la Directrice de l'école appellent les parents à inscrire, dès à présent, les enfants pour la prochaine rentrée scolaire (Septembre 2021).

Notre école de village, porte officiellement le nom d'**Yvette Campo**, enseignante, résistante, archéologue et grande voyageuse. Son empreinte a été forte et a laissé des souvenirs inoubliables au sein de notre commune et de ses élèves.

La cérémonie d'inauguration prévue le **samedi 26 juin 2021** se fera en collaboration avec l'association "Les Amis de Saint-Hilaire", sous réserve que les conditions sanitaires et sécuritaires le permettent.



## Recensement Militaire

**Tout français doit se faire recenser auprès de sa mairie.**

**Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.**

Est concerné tout jeune français ayant l'âge de 16 ans. Il peut faire la démarche seul ou accompagné de ses parents, à la mairie du domicile, en fournissant une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

A la suite du recensement militaire, la mairie délivre une attestation qu'il est impératif de conserver. Aucun duplicata ne sera délivré.

## Les fouilles archéologiques à Saint-Hilaire

En préalable au projet de lotissement "Le domaine de la Louge" au n°10, rue de l'Oraison, des fouilles archéologiques ont été prescrites par la Direction des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC). L'intervention sur le terrain s'est déroulée sur une superficie de presque 7000 m<sup>2</sup>, en novembre et décembre 2020. L'objectif principal de ces travaux est l'étude des vestiges préhistoriques et médiévaux préservés dans le sous-sol.

La fouille a mis en évidence environ 250 structures appartenant à deux périodes distinctes.

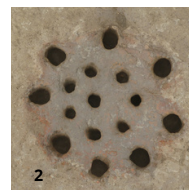
La plus ancienne, datée de l'âge du Bronze moyen et final (entre les 13<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> siècle avant notre ère), a permis de mettre en évidence un habitat assez lâche matérialisé par des trous de poteaux,

Des foyers à galets chauffés et des fosses contenant du mobilier domestique. L'une d'elle a livré, chose assez rare pour cette période dans la région, un squelette humain. Il s'agit d'un homme âgé d'une cinquantaine d'années, qui a été déposé sur le fond d'une fosse.

### Fours de potier du 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècle.

La photo 1 montre le « laboratoire », la partie du four d'où la chaleur du foyer remontait par les « carneaux » (orifices) pour atteindre la « sole ».

La photo 2 montre la « sole », encore en place, sur laquelle l'artisan empilait les céramiques à cuire. Une couverture (disparue) formait la « chambre de cuisson » de ce four.



Vestiges d'un individu inhumé dans une grande fosse à l'âge du Bronze

La deuxième occupation se rattache à la période médiévale (entre le 9<sup>ème</sup> et le 11<sup>ème</sup> siècle de notre ère).

Il s'agit pour la plupart de structures de silos à grains qui ont ensuite été comblés avec des rejets domestiques (os de faune et tessons de céramique). Deux fours de potiers ont également été découverts.

La fiche technique du chantier est disponible en mairie

## Urbanisme

### Les constructions en cours dans notre village

En 2021, les programmes de constructions engagés dans les années précédentes continueront à sortir de terre. Afin de maîtriser l'augmentation de la population de Saint-Hilaire dans la durée, les livraisons des logements France Lot s'étaleront jusqu'en 2025 suite à la demande de la commune.

Les opérations domaine de la Louge, Bellevue (France Lot) et le domaine du Soulé concernent les zones AU1 et AU5 et UB approuvées par le PLU de 2013.

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif reprenant les caractéristiques des lotissements qui débuteront leurs constructions en 2021.

	Le Domaine de Soulé 2	Le Domaine de la Louge	Prolotir	Résidence Bellevue Continuité et fin Francelot
adresse	11 voie Romaine	rue du Charrot /10 rue de l'Oraison	11 bis rue des Pyrénées	continuité des rues existantes
superficie lotissement	15322 m <sup>2</sup>	17114 m <sup>2</sup>	4138 m <sup>2</sup>	25520m <sup>2</sup>
nombre de lots	24 lots	28 lots + 1 macrolot de 5 logements sociaux	4 lots	82 lots
date démarrage	fin mars 2021	fin 2021	juin 2021	en cours
superficie parcelles	401 à 616 m <sup>2</sup>	400 à 1415 m <sup>2</sup>	959 à 1021 m <sup>2</sup>	400 à 550 m <sup>2</sup> environ
population attendue x 2,6	62	83	10	213

Compte tenu de la situation particulière cette année, les membres du CCAS ont pris la décision d'annuler le goûter traditionnel organisé pour nos aînés.

Pour maintenir cette tradition, une distribution exceptionnelle de colis a été faite pour les personnes de 70 ans et plus. Tous les membres du CCAS se sont mobilisés pour remettre les cadeaux à domicile et apporter notre soutien en cette période difficile, tout en respectant les mesures sanitaires imposées.

### Pour info :

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS à la mairie, Tél : 05 34 46 01 90

## Vie pratique

### De sales empreintes !!

Beaucoup de déchets sont abandonnés au pied des conteneurs. Ces points d'apport volontaires se transforment en dépotoirs qui attirent, chiens, chats et rats.



Malgré les affiches



### Vos sacs jaunes

Collecte des sacs jaunes le vendredi tous les 15 jours (semaines paires)

<http://agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/tout-savoir-tri.html>

### Risques encourus :

**Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.**

Comme annoncé, l'arsenal de sanctions pénales, destiné à lutter contre les dépôts sauvages de déchets est renforcé. En particulier, l'amende forfaitaire s'appliquant "aux dépôts, à l'abandon, au jet ou au déversement de déchets en un lieu public ou privé non prévu à cet effet" **passse** de 68€ (contravention de 3e classe) **à 135 € (contravention de 4e classe).**

Parmi les déchets visés, figurent les masques, gants, mégots, ou tout autre déchet jeté sur la voie publique.

De même, l'élimination des biodéchets par brûlage à l'air libre, mais aussi la vente d'équipements ou matériels extérieurs prévus à cet effet, **sont passibles de 135€ d'amende.**

A noter que le décret modifie en conséquence le Code de procédure pénale  
Listées à l'article R. 541-78 du Code de l'environnement

### La propreté du village est la responsabilité de tous. Prenons soin de l'espace public

- Pas de déchets au sol
- Si le conteneur est plein, on en cherche un autre ou on diffère le dépôt
- Pour les déchets volumineux, on se rend à la déchetterie

Comportons-nous en villageois responsables !

### RAPPEL



Déchets ménagers conditionnés en sacs de : **30 litres**



Les papiers, les emballages en carton  
**Penser à les plier**



Emballages plastiques, métal et briques alimentaires



Bouteilles, pots, bocaux, flacons sans bouchons ni plastique

"Le Point Vert" est ouvert **pour les habitants de Saint-Hilaire** tous les samedis matins de 9h à 12h (**exclusivement pour les déchets verts**).

Déchetterie de Muret : 27, Rue Jean François Romieu, 31600 Muret

Téléphone : 05 34 46 30 50 - Site Web : [agglo-muretain.fr](http://agglo-muretain.fr)

### Encombrants

Compte tenu des dérives constatées lors de l'enlèvement des encombrants, la commune et le Muret Agglo envisagent de nouvelles procédures d'enlèvement pour ce type de déchets. Affaire à suivre.

### Panneau Pocket

Informe et alerte les habitants

Application qui ne récolte pas de données personnelles  
<https://www.panneupocket.com/>

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ



### L'équipe technique de la Mairie au complet

Le Conseil Municipal a décidé de renforcer l'équipe compte tenu de l'évolution démographique du village.

Depuis le 1er janvier 2021 **Dominique Drusian** qui habite St-Hilaire a rejoint les agents techniques en place, **Erwin Leegwater** et **Gilles Zanandréa**. Dominique va apporter sa compétence d'agent de maîtrise et son expérience.

Nous souhaitons à **Michel Gramont** une bonne retraite, prise le 31 décembre dernier.



Dominique Drusian



Erwin Leegwater



Gilles Zanandréa

### VOTRE MAIRIE

5 place des Troubadours  
31410 Saint-Hilaire

Tél : 05.34.46.01.90

Fax : 05.34.46.01.94

Mail : [mairiesthilaire31@wanadoo.fr](mailto:mairiesthilaire31@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30/12h et 14h/18h

Vendredi : 8h30/ 12h et 14h/17h

Mardi : Fermeture au public

### Pour plus de renseignements :

Site internet de la Mairie de Saint-Hilaire :  
<http://www.mairie-sthilaire31.fr/>